

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

UNE RÉFORME CONTRE LES CADRES

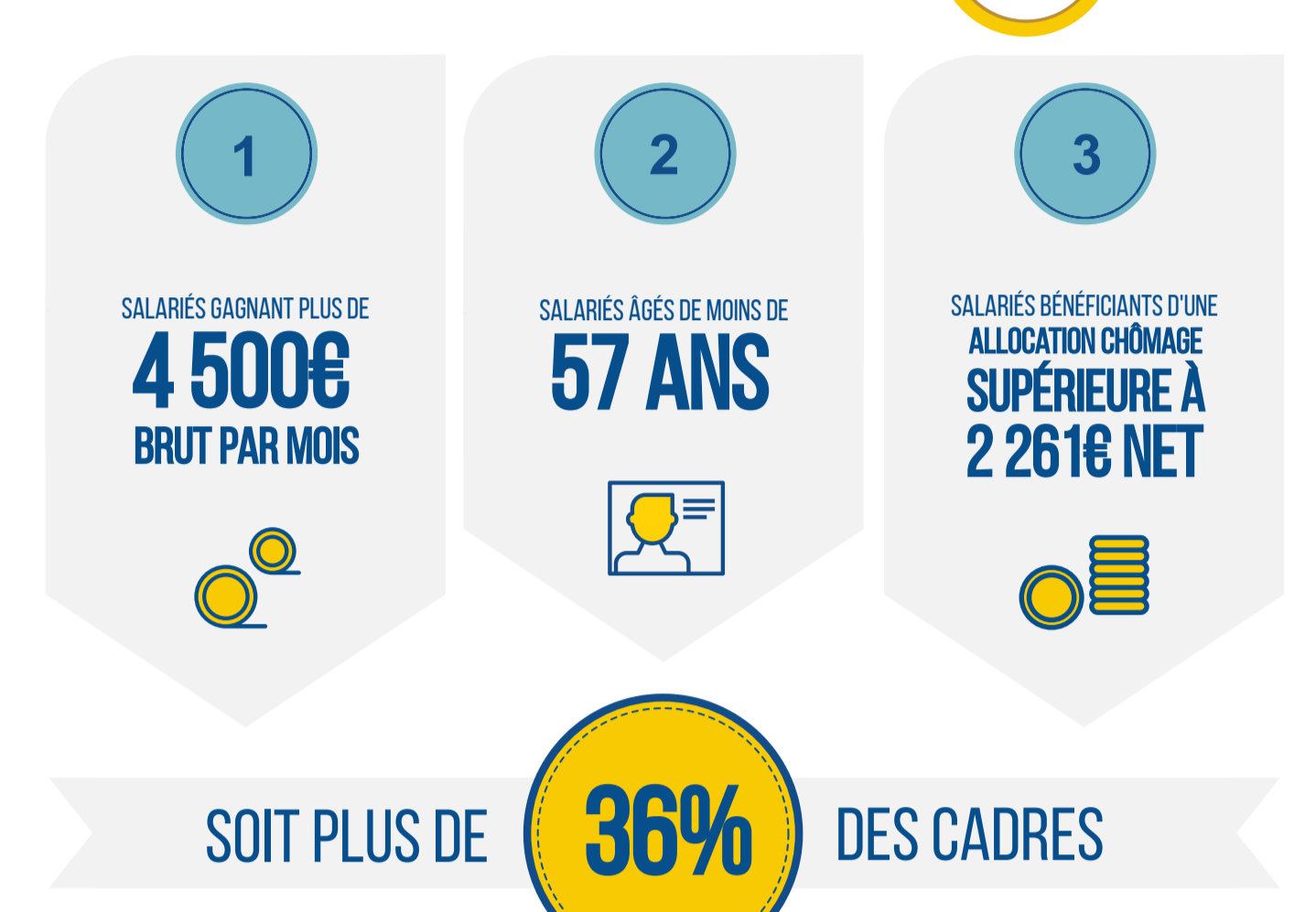


JUIN 2019

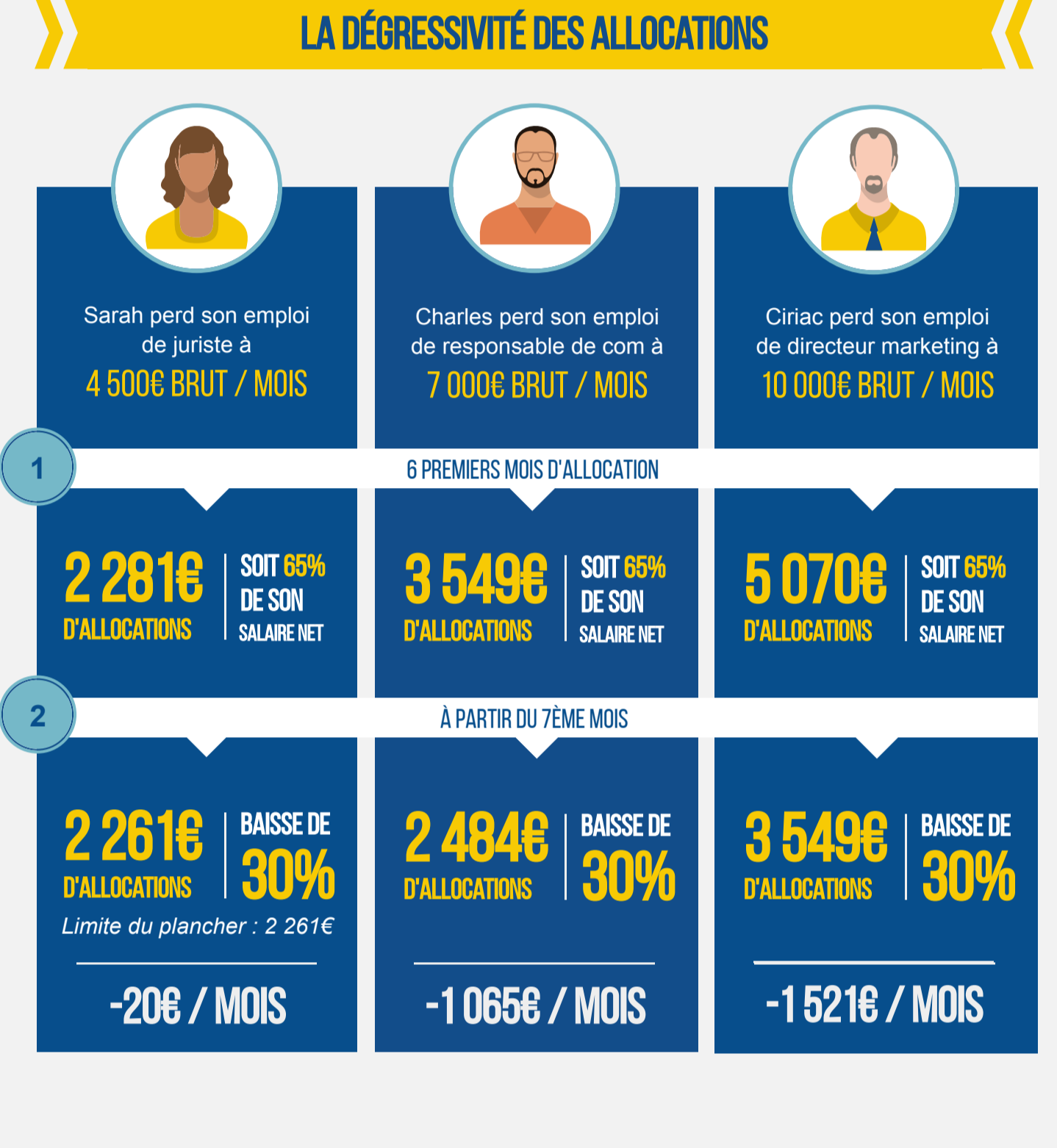
Le Premier ministre Édouard Philippe et la ministre du Travail Muriel Pénicaud ont exposé les principales mesures de la réforme de l'assurance chômage qui entreront en vigueur le 1er novembre 2019



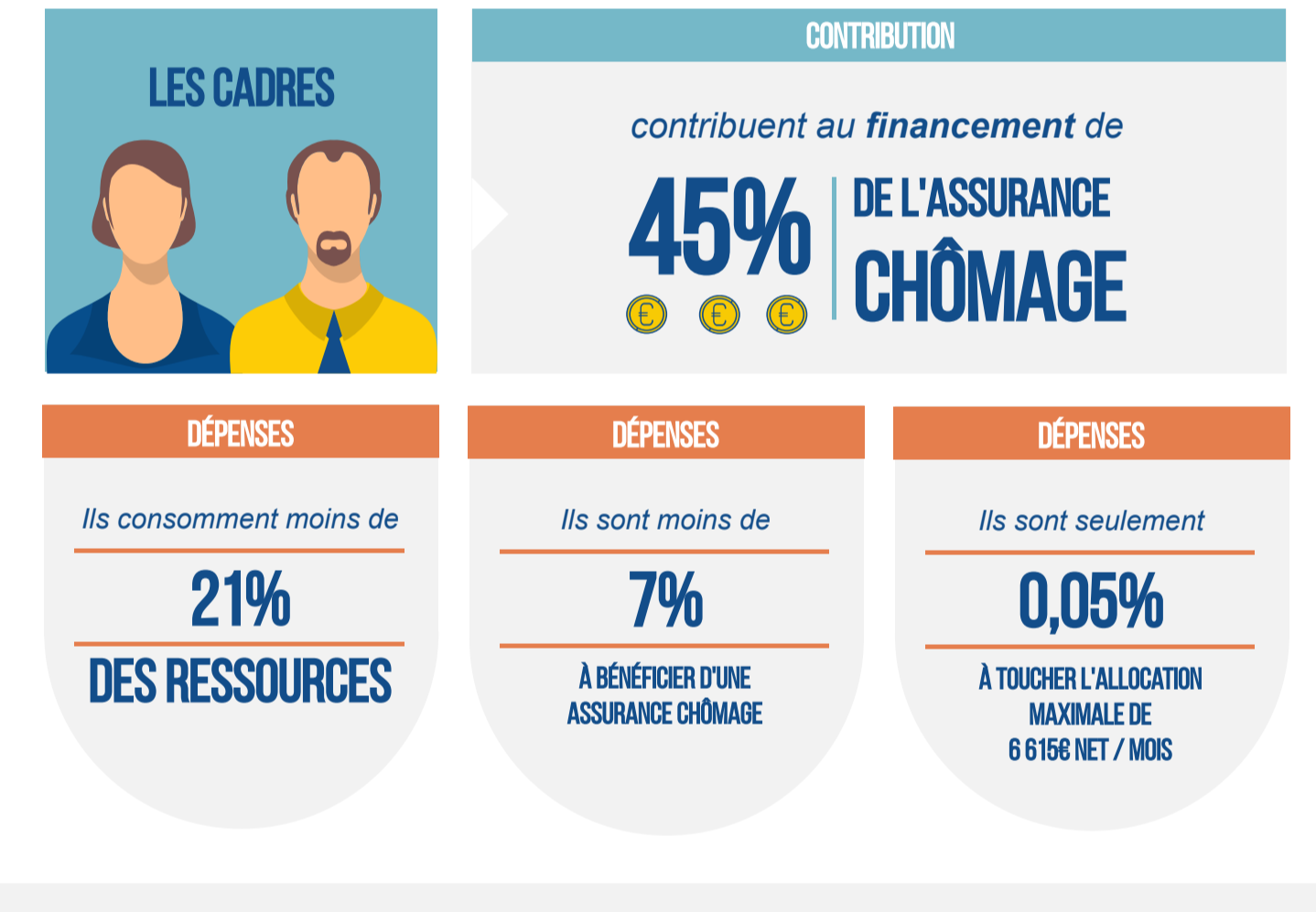
QUI EST CONCERNÉ ?



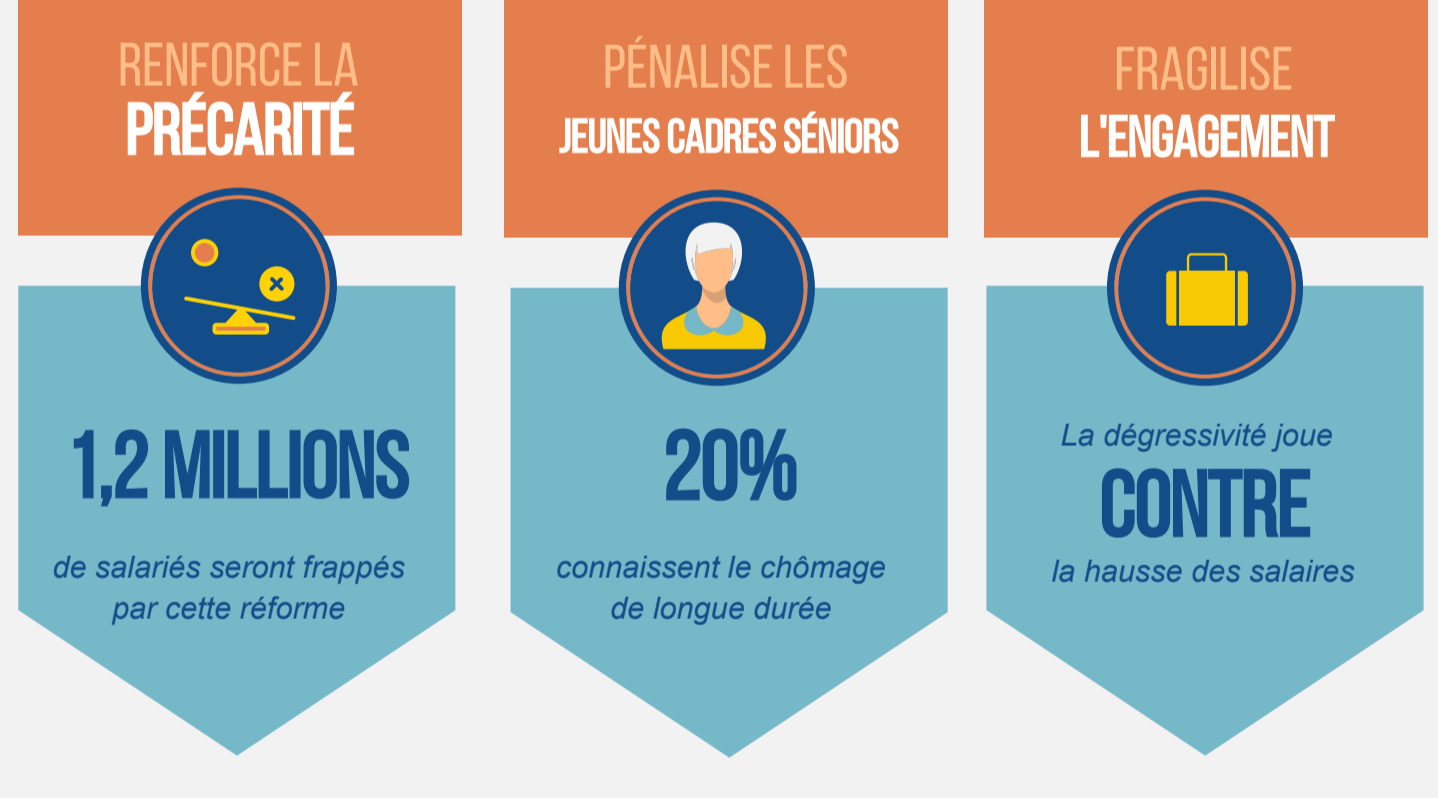
LA DÉGRESSIVITÉ DES ALLOCATIONS



DES MESURES INJUSTES ET INEFFICACES



LES IMPACTS



LES SOLUTIONS DÉFENDUES PAR FO



CONCLUSION

La dégressivité des allocations chômage des cadres est une mesure **économiquement inefficace et socialement injuste.**

Elle présente les cadres comme les profiteurs d'un système dont ils sont pourtant les **principaux financeurs.**



CONTRE LA DÉGRESSIVITÉ

AGISSONS ENSEMBLE